

## Garantie limitée de 5 ans

Applications : stores, vérandas et ombrages fixes

Elaborés selon la Technologie Serge Ferrari et bénéficiant du système d'Assurance Qualité ISO 9001, les matériaux composites souples ci-dessus sont garantis 5 ans pour les applications citées.

### 1) Garantie

Sont garantis contre toute dégradation anormale de leurs caractéristiques essentielles dans le cadre d'une utilisation normale :

- Résistance à la rupture au moins égale à 85 % de sa valeur d'origine pour les stores à enroulement,
- Évolution colorimétrique uniforme dans le temps,
- Résistance au feu telle que précisée dans le document technique d'origine.

### 2) Exclusions

La garantie est exclue si le vice provient :

- De défauts imputables aux transports, aux conditions de stockage et de manutention,
- D'erreurs de conception, confection, montage et mise en œuvre ne respectant pas les règles de l'art, en particulier sous l'action de vents violents ou de conditions atmosphériques exceptionnelles,
- Des conséquences d'attaques chimiques ou abrasives,
- De nettoyages inadaptés,
- De pollutions atmosphériques ou de projections accidentelles.

### 3) Conditions d'application de la garantie

La garantie prend effet à la date du jour de livraison des textiles au client.

Le droit à garantie ne s'applique que si les vices sont signalés par lettre recommandée avec accusé de réception à **Serge Ferrari** dans un délai maximum de 30 jours calendaires après leur apparition ; la facture des marchandises doit par ailleurs avoir été intégralement réglée.

La présente garantie ne couvre pas les frais de main-d'œuvre et ceux qui résultent des opérations de démontage, remontage, transport. En outre, aucun dédommagement n'est prévu au titre de cette garantie.

Dans le cadre des garanties du **paragraphe 1**, et sous réserve des exclusions du paragraphe 2, sera pris en charge le métrage de textile nécessaire au remplacement suivant un coefficient de vétusté tel que décrit ci-après.

	Garantie 5 ans (% de vétusté appliqué)
1 <sup>ère</sup> année	100
2 <sup>ème</sup> année	80
3 <sup>ème</sup> année	60
4 <sup>ème</sup> année	40
5 <sup>ème</sup> année	20

Valide à partir du 1<sup>er</sup> juin 2012